



HUBERT REEVES

Montréal, le 23 octobre 2008

Objet : La protection de la forêt Châteauguay-Léry

Chers amis,

Chacun prend maintenant conscience de l'urgence à agir pour garder la Terre accueillante au vivant, hospitalière pour l'humanité. Nous n'avons pas de planète de rechange. L'urbanisation a déjà absorbé trop de milieux naturels et leur rétrécissement doit cesser si l'on veut que les services rendus aux humains par la nature puissent perdurer.

J'ai connaissance de votre mobilisation citoyenne et de l'objectif que se donne le Comité que vous venez récemment de créer : protéger cette forêt située aux limites des municipalités de Châteauguay et Léry. Votre action est d'une grande légitimité.

La Communauté métropolitaine de Montréal reconnaît la « grande valeur » d'une partie importante de la forêt Châteauguay-Léry. Cependant des terrains boisés sont convoités par des promoteurs immobiliers et il y a donc urgence à agir.

Vous connaissez mon engagement pour la préservation de la biodiversité dont l'humanité fait partie et dépend. C'est donc en parfaite cohérence avec cet investissement pour la défense de la nature que je vous apporte mon soutien.

Hubert Reeves.